



Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'**école publique** pour la rentrée scolaire 2019-2020 ? Il est préférable d'**inscrire votre enfant avant le 15 mai 2019**.

Contactez le **service des affaires scolaires au 02 41 79 74 17** ou l'accueil de la mairie au 02 41 79 74 60.

Lors du rendez-vous, il sera nécessaire de fournir :

- le livret de famille,
- le carnet de santé (pour les vaccinations),
- les attestations d'assurances : responsabilité civile et individuelle accident de l'enfant,
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, quittance de loyer...).
- un justificatif CAF ou MSA avec le numéro d'allocataire et le quotient familial.

> **Consultez le livret d'accueil des écoles publiques** : [cliquez ici](#).

Pour l'école privée, les inscriptions se font directement auprès de l'établissement concerné au **02 41 57 46 29**.

> Consultez le livret d'accueil de l'école privée : [cliquez ici](#)

En savoir plus : [cliquez ici](#).